

Biodiversité

“La biodiversité, c’est le tissu vivant de la planète”

Roger Barbault, écologue, 2008



BIODIVERSITÉ SIGNIFIE DIVERSITÉ DE LA VIE

Le bon fonctionnement de la Terre est basé sur la biodiversité. Celle-ci englobe toute la richesse et la diversité des espèces vivantes sur la Terre, ainsi que leur relation entre elles et le milieu où elles vivent (= écosystèmes ou biotopes). La nature est capable de se remettre des changements qui surviennent si elle est composée d’une grande diversité d’organismes vivants.

LA BIODIVERSITÉ EST NÉCESSAIRE À NOTRE VIE



- Pouvoir respirer grâce à la végétation qui produit de l’oxygène
- Disposer d’eau potable grâce à la microfaune du sol qui épure les eaux de surfaces lorsqu’elles s’infiltrent vers les nappes phréatiques
- Pouvoir se nourrir grâce aux insectes pollinisateurs et grâce à la masse des minuscules organismes qui rendent la terre fertile

• Utiliser le bois de la forêt pour se chauffer, construire nos meubles et bâtir nos maisons

• Regarder un beau paysage en écoutant le chant des oiseaux... tous ces services vitaux et de bien-être (appelés **services écosystémiques**) sont offerts par la biodiversité, même si nous en n’avons souvent pas conscience.



Abeille pollinisant une fleur de colza dont les graines permettront de fabriquer l’huile de colza.

LA BIODIVERSITÉ NOUS CONCERNE ET NOUS IMPLIQUE TOUS !

La biodiversité n’est pas un luxe mais une nécessité, un trésor inestimable, c’est notre assurance-vie face aux changements climatiques.



Le Plan d’action Biodiversité

Un plan biodiversité pour passer à l’action

Afin d’aboutir à une amélioration significative de la situation sur le terrain, le canton de Genève a adopté en 2020 un Plan d’action pour la biodiversité fédérant 117 mesures concrètes en cours, à développer ou nouvelles. Ce résultat issu d’un travail participatif de grande ampleur, engage la plupart des politiques publiques et les acteurs concernés de la société civile. Ce plan d’action vise à préserver et développer l’infrastructure écologique, à renforcer la prise de conscience de l’importance du lien entre la nature et la population, à garantir un Etat exemplaire et à promouvoir le “réflexe biodiversité” notamment dans l’aménagement du territoire. Ce guide majeur pour Genève, accompagne le changement de cap à l’échelle cantonale et transfrontalière pour assurer la préservation de nos ressources vitales, à la base même de la qualité de notre cadre de vie.

